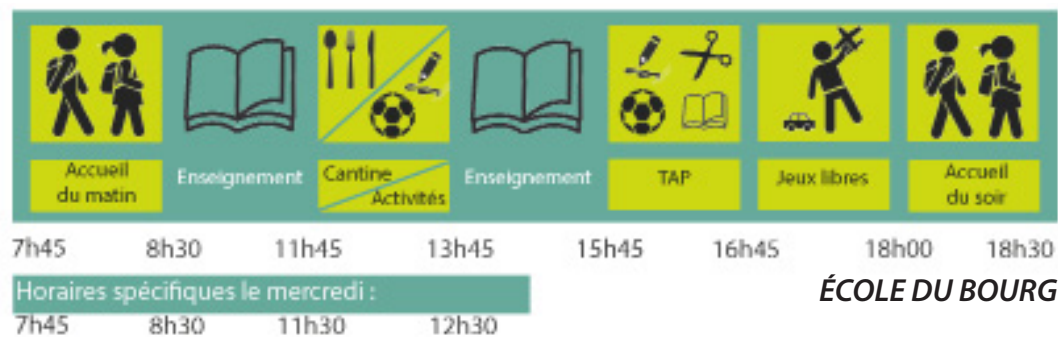


## TARIFS PÉRISCOLAIRE

Chaque famille recevra une facture mensuelle en fonction des présences réelles de l'enfant.

**Journée type** (Lundi-Mardi-Mercredi matin-Jeudi-Vendredi)



Horaires de l'accueil de loisirs des mercredis :

11h30-11h45

accueil de loisirs

accueil du soir

17h

18h30

La municipalité organise l'accueil du matin, les TAP, les jeux libres, l'accueil du soir et l'accueil de loisirs des mercredis.

Les accueils du matin et du soir, la cantine, l'accueil de loisirs des mercredis sont facturés à la séance. Les TAP sont gratuits et les jeux libres sont facturés à la ½ heure.

Selon Quotient Familial (attestation CAF obligatoire)

Quotient Familial	Accueil du matin/soir	Cantine/Activités	Activités du Soir/ Temps des leçons	Accueil de loisirs des Mercredis après-midi (hors repas)
QF Supérieur à 4.000€	0.70 € / séance	5.40 € / repas	0.65 € / ½ heure	11.00 € / ½ journée
QF de 3.000€ à 4.000€	0.65 € / séance	5.35 € / repas	0.60 € / ½ heure	10.25 € / ½ journée
QF de 2.000€ à 3.000€	0.60 € / séance	5.30 € / repas	0.55 € / ½ heure	9.50 € / ½ journée
QF de 1.500€ à 2.000€	0.55 € / séance	5.10 € / repas	0.50 € / ½ heure	8.75 € / ½ journée
QF de 1.100€ à 1.500€	0.50 € / séance	4.90 € / repas	0.45 € / ½ heure	8.00 € / ½ journée
QF de 800€ à 1.100€	0.45 € / séance	4.40 € / repas	0.40 € / ½ heure	7.50 € / ½ journée
QF de 500€ à 800€	0.40 € / séance	3.75 € / repas	0.35 € / ½ heure	7.00 € / ½ journée
QF inférieur à 499€	0.35 € / séance	3.10 € / repas	0.30 € / ½ heure	6.50 € / ½ journée